

MÉMENTO

pour l'organisation
de votre classe de découvertes

La Ligue de l'enseignement vous
accompagne à chacune de ces étapes :

❖❖❖ **6 à 10 MOIS**
AVANT LE DÉPART

Élaboration et proposition de votre projet pédagogique, identification des objectifs visés :

- ✓ contact avec la Ligue de l'enseignement,
- ✓ choix des activités, de la période et du lieu de séjour,
- ✓ information au conseil d'école et aux parents d'élèves,
- ✓ établissement du budget (recherche de financements...),
- ✓ confirmation de votre inscription avec l'accord des parents.

**De la signature
de la convention**

❖❖❖ **JUSQU'À 10 SEMAINES**
AVANT LE DÉPART

Concrétisation du projet :

- ✓ signature de la convention,
- ✓ rédaction de votre projet pédagogique,
- ✓ demande d'autorisation de sortie auprès de l'inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) dans les délais impartis selon votre séjour,
- ✓ communication des documents nécessaires aux familles à l'occasion d'une réunion.

❖❖❖ **10 SEMAINES
À 15 JOURS**
AVANT LE DÉPART

Information aux familles, organisation matérielle :

- ✓ **avec les familles** : collecte et vérification des autorisations parentales, de sorties du territoire et des attestations d'assurance... ;
- ✓ **avec la Ligue de l'enseignement** : transmission des informations spécifiques (listes des élèves, des accompagnateurs, horaires...).

❖❖❖ **15 JOURS**
AVANT LE DÉPART

Derniers préparatifs et mises au point éventuelles :

- ✓ contact avec le transporteur pour confirmer heure et lieu de départ,
- ✓ vérification des paiements des familles,
- ✓ prévenir par écrit l'IEN des modifications éventuelles du projet.

❖❖❖ **AU RETOUR**

- ✓ Réalisation des bilans,
- ✓ envoi du compte-rendu du dossier de l'Éducation nationale à votre IEN,
- ✓ réunion conviviale éventuelle avec les parents et les partenaires.

Votre contact local